Montes à l'Encan par Leonard L. Stern. Vote en partie. Succession de Mme. Bridget Farley Williams et David F. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVI-alon "E" Nos. 107, 794 et 79, 662 deconsolide). Sans limite ou réserve au plus haut surenchérisseur propriétées de valeur et terres à la campagne. 816 rue Deuxième, un cottage simple. 546 rue Quatrième, un cottage simple. 546-548 rue Quatrième, coin de Fulton, in cottage double et marasin. un cottage double et magasin.

2719-14 rue St.-Thomas, un cottage

américaine. Le lot no. 1 etant et lot de coin et formant l'angle des rues Quatrième et Fulton. Les améliorations sont connues par les Nos. 540-46-48 rue Quatrième et 2712-14 rue St.-Thomas. Le 540 de la rue Quatrième etant un cottage simple avec 4 chambres et se loue pour \$15.00. 546-48 étant un cottage double avec trois chambres remise de chaque coté. 2712-14 rue St.-Thomas Atant un cottage double avec mise de chaque coté. 2712-14 rue St.—
Thomas étant un cottage double avec trois chambres de coté. le loyer total étant à peu près de \$35.00 par mois.
Un demi-lot de terre avec les amédiorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Faubourg, District, Ville et Paroisse chambourg, District, Ville et Condition au mondit par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton, et désigné par le Nouve le Passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840. Le dit demi lot de le rue est pris du coté le plus rapacte passé devant H. B. Cenas, notaire se 4 juin 1840. Le dit demi lot de terre est pris du coté le plus rapproché du lot No. 3 sur le plan susnommé et mesure 12° 6° face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété achetée par David F. Williams de Joseph D. Broderick le 8 juin 1860 par un acte devant J. T. Coffey, ancien notaire, et enregistré en C. O. B. 83 folio 292.

Deux lots de terre avec toutes les hatisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviséges et avantages y appartenant en quelque sorie, situé dans le Quatrième District de cette Ville, dans cette paroisse en l'îlet borné par les rues Washington, Rousseau, Quatrième et St.-Thomas (anciennement Fulton) et désignés par les Nos. 3 et 4 d'après un plan dressé par H. Moelhausen, voyer daté du 18 May 1845 et déposé en l'étude de L. R. Kenny ancien notaire. Les dits lots mesurent à savoir: Lot No. 3, 31' 6" et 7" face à la rue Washington par une profondeur entre lignes parallèles de 196 9". Et le lot No. 4 adjoint au lot No. 3 mesure 31' 7" 6" face à la rue Washington, par 189 9" de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de John Baker d'après un acte devant John F. Coffey, ancien notaire daté du 12 juillet 1876 enregistré en C. O. B. 106 folio 559.

Une certaine étendue de terre dé-crite comme suit:
SE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2,
40 acres; S 1-2 de S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 40 acres; NW. 1-4 SE. 1-4 de la section 2, 40 acres; SE. 1-4 de la section 2, 40 acres; SE. 1-4 de NW. 1-4 de la section 11, 40 acres; SW. 1-4 de NE. 1-4 section 11, 40 acres; NE. 1-4 de NE. 1-4 de la section 1, 40 acres; E. 1-9 de SE. 1-4 de la section 2, 80 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 2, 40 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 2, 80 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 2, 10 section 1, 80 acres; N. 1-9 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres; houte en town-Une certaine étendue de terre dé-4-4 de NE. 1-4 de la section 11, 40 cares; E. 1-2 de SE. 1-4 de la section 2, 50 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 2, 50 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la Paroisse de Livingston, Louisiane, exceptés 6 1-2 de NW. 1-4 et N 1-2 de SW. 1-4 de la Paroisse de B. 1-2 de SW. 1-4 de la Paroisse de SW. 1-4 de la Paroisse de SW. 1-6 de SW. 1-6 de la Paroisse de SW. 1-6 de la Paroisse de SW. 1-6 de SW. 1-6 de la Paroisse de Livingston, Louisiane, exceptés 6 1-2 de NW. 1-6 de SW. 1-6 de la Paroisse de Livingston, Louisiane, exceptés 6 1-2 de NW. 1-6 de SW. 1-6 d

GUY J. RAY. Avocat pour le Demandeur. sept-13,20,27 oct-1,11,15

Succession de Peter E. Mellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Pa-

LIONEL M. RICAU. 9001-30 sepi-6,13,20,27,30

WA.CLA !

VENTES A L'ENCAN

Parkernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE. Comptes Ouverts.

Comptes Quiverts.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet. — MARDI, 29 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, aera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 17 septembre 1914, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Ortéans, Division C, dans le procès de A. D. Kern Printing Co. vs. The General Business Company, No. 101,812. Le montant des actions dues et encore non payées au receveur de la General Business Company d'après inventaire.

CONDITIONS — Comptant.

DART, KERNAN & DART, Avocats. — sept.—19,20,27,29

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE. Edward A. Johnston vs. William J.

DREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,937 — En vertu d'un writ de fteri facias qui m'a 646 adressé par l'honorable Pre-mière Cour de cité pour la pareisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai aux encheres pu-bliques en mon entrepôt 727-729 rue St. Louis, entre Royale el Bourbon, dans le

Deuxième District de cette ville, le JEUDI, ter octobre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à sa-

wette en verre, porte vitee, garde-robe.
lavabo, etc.
Saisie dans l'affaire cl-dessus.
CONDITIONS — Comptant.
P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la

Nouvelle Orleans.

DANIEL BOND,

Avorat pour le demandeur.

sept—20,25 oct—1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

John D. Nix, Jr., vs. Warner Willis.

DREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orleans — No. 64,696 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans de Cité de la Paroisse d'Orièans, dans le procès ci-dessus intitulé, je vendrai aux enchères publiques en face de la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1914, à 11 heures a.m., la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble.

Deux certains lots de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliora-tions qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantavoies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y apparitennent, situé dans le Sixième District de
la ville de la Nouvelle-Orléans, en rilet
No. 660, borné par les rues Milan, General Taylor, Willow et Clara, lesquels
lots sont désignés par les Nos. 14 et 15
et mesurent chaque vingt-cliq (25) pieds
quatre (4) pouces face à la rue Clara,
par cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes égales parallèles.
Saisie dans l'affaire cl-dessus.
Condétions — Comptant: l'acquereur

Constable, Première Cour de Nouvelle Orléans. JULES GRASER, Avocat pour le demandeur.

sept-19,24,30 oct-6,14,20 ANNONCE JUDICIAIRE

John Geo. Pflueger vs. George Hobbs. DREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans - No. 65,263 - En vertu writ de fieri facias qui m'a été d'un writ de fiert factas qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderal à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royals et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le LUNDI. 28 septembre 1914, à 11 heures, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux lavabos, un sofa davemport, trois Deux lavabos, un sofa davenport, trois robes, un buffet, une table, une table de salle à manger, deux Tables de totlette, deux tableaux, un bureau, une ta-

ble de milieu, un porte serviette, un miroir, huit chaises, etc. Salsie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. JOS. LAUTENSLABGER

Avocat pour le demandeur. sept—18,23,28 ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank Ricks vs. William Clay. DREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,265 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus indiulée, le pro-

Une table de pool, 7 queues, 2 raie-liers, 16 boules de pool, 7 steins, 57 gobelets, un mirroir, un laveur de ver-res, une table ronde, 2 baquets à glace, une pompe à bière, avec réservoir; un comptoir, trois crachoirs, etc. Saiste dans l'affaire ci-dessus. CONDITIONS. — Comptant. P. McGILL,

Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans. CATES JONES,

Avocat pour le demandeur. sept—17,32,36 ANNONCE JUDICIAIRE.

Schumert & Warffeld, E44., vs. Chester H. Schneiden. PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Oriéans — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'honorable Première Cour de Cité la paroisse d'Oriéans, dans la cause ci-dessus, je vendrat aux enchères publiques en face de la porte principale de la bâtisse de la nouvelle Cour sur la rue Royale, entre les rues Conti et Si-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 26 septembre 1944, à 11 heures a.m., la propriété suivant étécte de Chester M. Schneidau, dans le procès No. 108,617, initiulé Chester M. Schneidau, dans le procès No. 108,617, initiulé Chester M. Schneidau vs. William A. Hahn, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans.

Saisle dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant.
Constable de la Premi.re Cour de Citépour la Paroisse d'Oriéans.

B. Y. WOLF,
Avecat pour le demandeur. DREMIERE COUR DE CITE de la Nou-



COPYRIGHTS &C.
Ich and description ma-

NIM & CO 261 Broadway Mew York

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE L'ABRIF

Vente Importante par Shérif Civil

du Septième District

Faisant face aux volos ferrées de l'illinois Central et du Public Belt, sur la
dite avenue Leake et avec une grande
façade sur les deux avenues et les
rues Short et Husso, llet de la rue
Poarl, avec rails de garage, un vaste
entrepôt, étables qui peuvent recevoir
15 tétes de stock, grandes balances
pour camions et vastes chantiers, et
aussi commode logement.

MEYERS ET ADOLPH M. KEPPLER. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pam.. la propriété suivante décrite à savoir:
Un buffet, un garde manger, table de toilette, deux armoires, giacière, dix cadres, lavabo, tapis, table de salle à manger, neuf chaises, porte serviette, poèle de cuisine, six chaises de salle à manger, brois chaises en bois, deux vases, un lit, une horloge, un porte manteau, une table de toilette, une cutte en verre, porte vitée, garde-robe, lavabo, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans, — No. 109,570 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, — No. 109,570 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, — No. 109,570 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intuitée, je procèderal à vendre à l'encher publique, à la Bourse des Propriétés Fonclères, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans l'effaire ci-dessus.

EUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:
Six lois de terre, avec améliorations.

3. 4. 5 et 6, et mesurent comme surc. Lots Nos. 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chaque trente pieds face surchaque rue Short et Husso par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parailèles. Les lots Nos. 5 et 6 mesurent comme suit commençant à un point cent cinquante pieds du coin de la rue Pearl et Husso une première façade de trente pieds sur la rue Husso par une profondeur sur ligne de côté du lot No. 4 de cent vingt pieds, et ensuite sur une ligne parailèle à et faisant face à la rue Short de quatre pieds, et ensuite sur une ligne s'étendant sur loute la façade sur l'avenue Leake du dit let de cent soixante pieds, plus ou moins, et ensuite sur une ligne allant vers la rue Pearl et faisant face à la rue Husso de dix-sept pieds, et ensuite sur une ligne parailèle avec la rue Pearl et allant vers la rue Husso de dix-sept pieds, et ensuite sur une lignes, six pouces; et ensuite sur pieds, six pouces; et ensuite sur pieds, six pouces; et ensuite sur pre dix sur la face à la rue Husso de dix-sept pieds, six pouces; et ensuite sur pieds six piedes six pied dix-sept pieds, six pouces; et ensuite sur une ligne faisant face à la rue Hus-so de solxante pieds, et ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Pearl et al-

Six pouces.

Saiste dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 16 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP. Saisle dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquereur
au moment de la vente devra déposer
dix pour cent du montant de l'adjudication.

P. McGILL,

P. McGILL,

Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour les demandeurs.

sept—18,19,25 oct—2,9,16,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conditions—Complant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

ALFRED C. KAMMER,

Avocat pour le demandeur.

Vente d'une propriété de valeur et amé-lierée dans le Premier District, portant les numéros municipaux 1654 et 1056 rue Dryades, entre la rue Callispe et l'avenue Heward.

Mutual Building and Homestead Asso ciation vs. John T. Williams.

roisse d'Orléans — No. 109,151 — En vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse troffeans, amis rathers creesens mir-tulée, je procéderal à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier Dis-trict de cette ville, le JEUDI, 24 septem-

Union et Gravier, dans le Promier District de cette ville, le LRUDI, za septembre 1914, à midi, la propriété suivante
décrité à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes
les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvent, droits, voles, privilèges et servitudes y appăritanant de quelque facon, situé dans le Premier District de
cette ville, dans l'ilet borné par les
rues Dryades. Calliope et Baronne et
l'avenue Howard (autrefois Promenade
Triton), ayant trente pieds, onne pouces
et cimq iignes de face à la rue Dryaces,
sur une prefendeur de quaire-vingt-dix
pieds entre lignes égales et parallèles.

Baisse dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquereur au
mement de l'adjudication devra faire un
dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Oriéans. J. ZACH SPEARING. Avocat pour le demandeur. août 68,58 sept 4,11,18,96

ANNONCE JUDICIAINE. in re Wm. J. Geory Demende un Repit

Considérant la pétition ci-dessus et ayant dément vérifié l'actif et le passif inscrits su tableeu ci mentionné:

Il est ordonné qu'après avoir été dûment annoncé et noites envoyée aux créanciers, en conformité avec la loi, une réunion des créanciers du dit William J. Ceary, demandeur, soit convenue et tenue d'après la loi, devant Lawrence M. Janin, notaire, en son étude, 902 Bâtisse Canal Bank et Trust, dans la ville de la Nouvelle-Oriéans, Etat de la Louisiane, commençant la ême jour du mois d'octobre de l'année mil neuf cent qua-torze à dix heures du matin pour voter soit l'accord soit le refus de la de-mande du dit William J. Geary, demandeur, pour un répit de six, douze et dix huit mois à partir de la date de la dite Il est en outre ordonné que W. H

représenter les créanciers absents et qu'entre temps toute procédure contre la personne ou la propriété du dit William J. Geary, soit arrétée.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1914.

(Signé) E. K. SKINNER,

Juge de la Cour Civile de District, Division C, en remplacement de l'Hon,

T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en vacances.

Pour copie conforme:

JOSEPH DUYLE,

Député Gréffier.

sept-11,15,90

Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIP

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amé-liorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 1229 rue St. Philippe, entre les rues St. Claude et Trémé.

Crescent City Building and Homestead Association vs. Viola Lange O'Sulkivan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,487 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procèderai à la vente à l'encan à la fourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toules les bâtisses et améliorations qui catrepot, étables qui peuvent recevoir 15 têtes de stock, grandes balances pour camiens et vastes chantiers, et aussi cammode logement.

Pouvant servir pour Manufacture, Chantiers de sable et gravier; Bois et Charbons en gros; Grains et fourrages, ou bois de scierie.

JACOB L. WEIL VS. JOHN HENRY MEYERS ET ADOLPH M. KEPPLER.

Lin certain lot de terre ensemble, avec toules les bâtisses et améliorations qui toules les droits, voles, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui y appartiement en queique sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'Îtet bornée par les rues St. Philippe, que le voir par les rues St. Philippe, que le voir par les rues St. Philippe, que le voir par les rues St. Philippe, que l'une par les rues St. Philippe, que le voir par les rues St. Philippe, que l'une par l'une par l'une par l'une par l'une par l'une par

et Treme.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devrs faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Sherif Civil, Paroisse d'Orléans. . C. FHIEDRICHS, Avocat pour le demandeur. sept—19,25 oct—2,9,16,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

ente de propriété de valeur et amé-liorée du Ciaquième District, portant les numéres municipaux 161, 163, 165 et 167 rue Alix, en l'ilet borné par les rues Eliza, Powder et Bouny.

Mme Maria Breisacher vs. Mme James

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,415 — En veriu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procederal à la vente à l'encar à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier Dis-trict de cette ville, le JEUDI, 22 octo-

bre 1914, à midi, la propriété suivante décrité à savoir: Deux certains lots de terre, avec tou-tes les batisses et améliorations qui s'y tes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui y appartiennent en quelque manière, situé dans le Cinquième District de cette ville, désignés comme lois Nos. huit et neuf en l'Îlet No. Quatre-vingt-six, borné par les rues Alix, Eliza, Powder et Bouny, d'après un plan de A. DeHemecourt, voyer, daté du 18 mars 1842, et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, les dits lois mesurant chacun trente pieds face à la rue Alix, par cent vingt pieds en profondeur, entre lignes égales parallèles. Saisle dans le procès cl-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achai. dépôt de dix pour cent du prix d'achat LOUIS KNOP,

Sherif Civil, Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
sept—18,19,25 oct—2,9,16,21,22

"ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et amé-liorée du Sixième District formant le coin des ruos Prytania et Cadiz et le coin des ruos Pitt et Cadiz (en l'Ilet de la rue Jena).

bre 1914, a midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Six certains lois de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiement, en quelque sorte situés dans le Sixième District de cette ville en l'Itet borné par les rues Jena, Pitt, Cadiz et Brytania, et désigné comme îlet No. 58 sur un plan par A. Toledano, voyer le 17 juin 1878, et maintenant liet No. 366; les dîts lots sont désignés par les Nos. 8, 9, 40, 41, 42 et 13 du dit îlet et mesurent comme suit à savoir: Lots Nos. 8, 9 et 10, ont chacun trente pieds face a la rue Prytania, par cent pieds de profondeur entre lignes paral·lèles, le lot No. 10, formant le coin des rues Prytania et Cadiz, et le Tot No. 11 formant le coin des rues Pitt et Cadiz. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra fairs un dépôt de dix pour cent du prix d'achait.

lépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS ENOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans. WALTER J. SUTHON, JR., Avocat pour le demandeur. sept-4,5,11,18,25 oct-2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur es ame liorde, formant le cela des avenues Brooklyn et Slidell, en l'ilet formé par l'avenue Opeleusas et la rue

William L. Young, Examinatour des Banques d'Elat et Liquidatour de la Teutonia Bank and Trust Company, et St. Clair Adams, Agent Spécial, vs. B. H. Kearns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 109,543 — En vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus inti-tulée, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse dos Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues-Union et Gravier, dans le Premier Dis-trict de cette ville, le JEUDI, 22 octo-bre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre ensemble, avec decrité à savoir:
Un certain loi de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de retre vuie, dans le Cinquième District de retre vine, désigné par la lettre A dans l'llet borné par les avenues Brooklyn, Slidell et Opelousas et par la rue l'èche, sur un plan de A. Deflemencutra, voyer, en daté du 10 saptembre 1846, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville. Lequel dit lot ou parceile de terre fait le coin des avenues Brooklyn et Slidell. lyn et Slidell, et mesure soixante qua-torze pieds, huit pouces et cinq lignes face à l'avenue Brooklyn, par une proface à l'avenue Brooklyn, par une pro-fondeur et face à l'avenue Slidell de soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes, et est composé en partie des lois Nos, vingt et un et vingt deux. Salsie dans le procès cl-dessus. Conditions — Comptant; l'arquèreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP. Sherif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOHN J. REILLY, Avocat pour le demandeur. sept-18,25 oct-2.9,16,21,22

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur et améliorée du Deuxième et Troisième Dis-

. Portant le numéro municipal 1735 avenue St. Bernard, en l'Het borné par les rues Derbigny, Solidelle et Nouvelle-Orléans II. Formant le coin des rues Remparts

et Bayou Road, en l'ilet borné par les rues St. Claude et Ursuline. Siewart-Carnal & Co., Ltd., vs. Paul E.

Voorbies. COUR CIVILE DE DISTRICT POUP 18 Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la rentroisse d'Orièans — No. 101,079 — En tenant, situé dans le Sixième District vertu d'un writ de fieri facias qui m'a de ceite ville en l'îlet borné par les été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orièans de District pour la Paroisse d'Orièans et par l'avenue Henry Clay. La dite portion de terre fait le coin des rues de l'avenue de l'avenue et par vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans Faffaire ci-desses initialée, je procéderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 22 octobre 1914, à midt, la propriété suivante décrite à aavoir:

bre 1914, à midt, la propriété suivante décrite à gavoir:

Deux certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville, en l'îlet No. 766, borné par l'avenue St. Bernard, et les rues Derbigny, Solidelle et Nouvelle-Orléans, et désigné comme lois Nos. 8 et 9, lesquels lots mesurent chacun trente et un pieds face à l'avenue St. Bernard, par une surfondeur nue St. Bernard, par une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds et sont attenants l'un à l'autre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations

II. Un certain lot de ierre dans le Deuxième District de cette ville, en l'illet borné par les rues Remparts, Bayou Road, St. Claude et Ursulines, formant le coin des rues Remparts et Bayou Road, et mesurant trente-quatre pieds face à la rue Bayou Road, par une profondeur et face à la rue N. Remparts de quatre-vingt-deux pieds, trois pouces et quatre-vingt-deux pieds, cinq coté opnosé, et quarante pieds, cinq pouces de largeur en arrière, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent se composant d'une bâtisse en brique à deux étages, etc.

Saiste dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat.
LOUIS ENOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Oriéans. H. Un certain lot de terre dans le

Sherif Civil. Paroisse d'Orieans. CAFFERY, QUINTERO & BRUMBY, Avocats pour le demandeur, sept—18,19,25 oct—2,9,16,21,22

ANNONCE JUDICEARME.

vente de propriété de valeur du septlème District. 1er portant le No. Municipal 1329 avenue Carrollton entre les rues Poplar et Plum (en l'llet rue Short), apeu prés 60'x150'. 2me, dans la rue Short, entre les rues Popler et Plum (en l'ilet avenue Carrollton) à peu pres 60'x125'.

Alfred Grima vs. Jean H. Duffy. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,466 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderat à la venne à Penchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 ostobre 1914, a midi, la propriété suivanse, décrite à savoir : ier—une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les battases et

ANYORICE JUBSICIAIRE.

Vente d'une prepriété se valeur et améliore du Frenier District de ceits ville, le JEUDI, company de l'est par l'

TOUIS KNOP,
Sherif Civil Paroisse d'Orieans.
GUSTAV R. WESTFELDT, JR.,
Avocat pour le demandeur. eepb-4,5,11,18,25 oct-2,8

And the second of the second o

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIP

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur et amélie-rée du Sixième District, permas se numéros municipaux 1925 et 1927 rue Bellevastle, entre les rues Camp et

Daniel J. Devils vs. Mmc Minna Land. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,597 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable d'Orléans, dans l'affaire ci-deasus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchre publique à la Bourse des propriétés foncières, 3ti rue Baronne, entre les rues Unien et Gravier, dans le Premier bistrict de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain loi de terre, situe et se ruevant dans le Sixième District de cette ville, en Pilet borné par les rues Bellecastle, Camp, Chestnut et Duffosat, était l'Ilet No. 252 (anciennement No. 34) ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre est désigné par le No. 30 ancien faubourg Avars, le dit oit de letre plan No. 112 en l'évude de Selim Magner, ancien notaire en pieds face à la rue Beliecastle, par cent c'ulle, et mesure trente et un pieds face à la rue Beliecastle, par cent c'ulle, en mesurent vingt trois pieds, cinq pouces des l'estates de l'estate de l'ille, en l'Îles No. 30 de la façade du puri de cent de l'ille, en l'ille de la paroisse d'Orlèans, ancien par le No. 8 de la façade du puri de cent d'ulle, en l'ille de l'ille de l'ille de l'ille de l'ille de l'i COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

ANNONCE JUDICIADRE.

Vente de propriété de valeur et amé-liorée du Sixième District formant le roin des rues Calhoun et Annoncia-tion, batisse portant le No. Municipal N405 rue Calhoun.

A. D. Danziger vs. A. O. Smith et als. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 106.481 — En vertu d'un writ de Fidri Facias contre Joseph B. Arléans qui ula eté adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Raronne, entre les rues Union ét. rue Baronne, entre les rues linion el Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à

savoir: savoir:
Une certaine portion de terre, avec loutes les améliorations qui s'y trou-vent et toutes les dépendences y appar-tement, situé dans le Sixième District portion de terre fait le coin des rues Calhoun et Annonciation, et mesure quaire vingt dix sept un pouce et une ligne face à la rue Calhoun par sol-xante pieds en profondeur et face à la rue Annonciation entre lignes parallèles, et la façade est la motifé des lots originaux, 8, 9 et 10, d'après un plan annéxé et passé devant 8. Maquer, ancien notaire le 12 juin 1867, lequel lot original No. 10, fait le coin des rues Calhoun et Annonciation.
Saisie dans le procès ci-dessus comme propriété de Joseph B. Arlens. propriété de Joseph B. Arlens. CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication fai-re un dépôt de dix pour cent du mo-re un dépôt de dix pour cent du mo-

tant de son enchère. LOUIS KNOP ELIX J. DREYFOUS et A. D. DANZI-GER, Avocate pour le demandeur. sept-4,11,18,25 oct-2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée du Troisième District, dans la rue Marigny entre les rues Rocheblave et Tonti (en l'Ilet rue Man-

Mercier Realty and Investment Company vs. Henoré Labourdette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No. 109,475 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui

Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, ter octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'îlet No. 1211 (autrement No. 47), borné par les rues Marigny, Rocheblave (autrefois Vertu), Mandeville et Tonti (autrefois Force) lots deux inclusivement, d'après un plan de Volquain, voyer, en date du 3 novembre 1836, et déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire de cette ville, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, en mesures françaises, vingtineur pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes paraillées. Le lot No. Quatre le plus rapproché de la rue of quatre-vingt-ser, du coin des rues Marigny et Force (maintenant Tonti). Toutes ces mesures étani plus ou moins exactes. al dite propriété étant aussi décrite comme un lot de terre mesurant deux cent dix pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de cent pieds. mesures étant plus ou moins exacues.
al dite propriété étant aussi décrite
comme un lot de terre mesurant deux
cent dix pieds face à la rue Marigny, nar une profondeur de cent pieds.

par une profondeur de cent pieds.
Saiste dans te process ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquereur au
moment de l'adjudication devra faire un
dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
aculis KNOP. Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat our la demanderesse. août 29—sept 4 11 18 25—oct 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,446 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m's été adressé par l'ilidocrable d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je precèderai à vendre à l'ençan public, à la Bourse des Propriétés Poncières, No. 311 rue Baronse, suire les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, ter octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, noies, privilèges et avantages y apparqui a'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sizième District de cette ville, désignés par les Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 11, borné par les rues Sud Tonti, Delachaise, Sud Mire et General Taylor, sur un plan lithographié, d'un voyer, attaché à un acte passé en l'étude de F. J. Dreyfous, notaire, le 29 mai 1906, par lequel les dits lots adjoints mesurent à savoir. Lot No. 7 mesure trente pieds face à la lots adjoints mesurent à savoir: Lot No. 7 mesure trente pieds face à la rue Sud Tonti, par cent cinq pieds de profondeur entre lignes paralièles. Le lot No. 8 à vingt quatre pieds, deux pouces et sept lignes face à la rue Sud Tonti, trente pieds, six pouces et une ligne en profondeur sur le derrière, par une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No. 7 de cent cinq pieds et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté et face à la rue Delachaise de cent cinq pieds, deux pouces et deux lignes; l dit lot No. 8 formant le coin des rues Sud Tonti et Delachaise.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.

le l'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
août—38 sept—4,11,48,75,30 oct—1

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LL SHERIP ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amé-liorée du Quatrième District, pestent le numére municipal 2218 rue flud Franklin, entre les rues Philip et Jack-

Louis Spire vs. Randall Porter.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amé-liorée du Sixième District, port les numéros municipaux 2423 et 2425 rue Amelia, entre les rues Howard et Fre-ret.

The Greater New Orleans Homestead As-sociation vs. Walter Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 109,525 — En
vertu d'un writ de saiste et de venie
qui m'a été adressé par l'Honorable
Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à la vente à l'encan
à la Bourse des Propriétés Foncières,
No. 311 rue Baronne, entre les rues
tinion et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 detobre 1914, à midi, la propriété suivante
décrite à savoir:
Un certain lot de terre avec les

bre 1914, a midi, la propriété suivante décrile à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et teus droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque manière, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Hei No. 191, borné par les rues Amelia, Howard, Freret et Delachaise, désigné comme los No. 4 du dit liet et mesure trente trois pieds, deux pouces face à la rue Amelia par une profondeur de quatre vingt trois pieds, neuf pouces et cinq lignes sur la ligne du côté le plus proche de la rue Freret, le divisant du No. 2 et quatre vingt cinq pieds, onze ponces et trois lignes en profondeur sur la ligne du côté du lot No. 6; d'après un plan iracé par C. A. DeArmas, député voyer de la ville, en date du 8 octobre 1886, et aussi sur un plan dressé par Arthur DeArmas, député voyer de 18 ville, en date du 7 juin 1887, attaché à un acte devant Alexis Brian, notaire, le 29 août 1912.

Salsie dans le procès ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant; l'acquéreur au noment de l'adjudication devra faire un depôt de dix pour cent du prix d'achat. Louis knop,

Shérif Civile, Paroisse d'Oriéans.
HENRY MOONEY,
Avocat pour le demandeur.
sepi---11,12,18,25 oct---2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur et amé-lierée du Cinquième Distriet, formant le cela des rues Newton et Nunez, en l'îlet formé par les rues Toche et Homer; bâtisses pertant les numéros municipaux i31 et i36 rue Newton.

Joseph A. Damonto vs. Edward B. Staf-ford, Receveur de la Pine Grove Realty Company, Inc. writ d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civils de District pour la Paroisse d'Oriéans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, ier octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lois de terre, ensemble.

ANNONCE JUDICIAINE. Vente d'une propriété de valeur et amé-lierée du Septième District pertent les Nos. Municipaux 2021 et 2025 rés Bar-dette entre les rues Panoia et Spruce. Frank H. Twomey vs. Heary E. Parker et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

Vente de propriété de valeur et amélieré de Bixième District, pertant le
numére municipai 3560 rue Sué Tonti,
coin de la rue Delachaise.

Frank B. Twomey vs. Salvatore Vinturella.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,446 — En
vertu d'un writ de saisie et de vente,
chère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Barenne,
qui m's été adrésée par l'Hoberable
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans des l'affaire ci-dessus
intitulée, je procèderai à vendre à l'enpriètés Foncières, No. 311 rue Barenne, entre les rues Union et Gravier, dans le
Premier District de cette ville, le JEUDI,
3 octebre 1914, à midi, la propriété suivante, décrise à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes he
améliorations qui y appartiement attué
désigné par le No. dix 3pet en l'îlet No.
281 borné par les rues Burdette, Adams,
les la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Barenne, entre les
désigné par le No. dix 3pet en l'îlet No.
281 borné par les rues Burdette, Adams,
les la Bourse des Propriétés Foncières à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes he
améliorations qui y appartiement attué
désigné par le No. dix 3pet en l'îlet No.
281 borné par les rues Burdette, Adams,
les la Bourse des Propriétés Foncières à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes he
améliorations qui y appartiement attué
des par l'Honorles de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus
intitulée, je procèdera à vendre à l'envertu d'un writ de saisse et de vente
qui m'a été adresse par l'Honorles d'Orléans dans l'affaire ci-dessus
intitulée, je procèderai à vendre à l'enroisse d'Orléans de District pour la Paroisse d'Orléans des Propriétés Foncières, No. 311 rue Barenne,
un courier de District de cette ville, le propriétés se roisse d'Orléans de District de cette ville, le propriétés pour la Paroisse d'Orléans de District de cette ville, le propriétés propriètés procèderai à vendre à l'enroisse d'Orléans de District de cette ville, le propriétés prop ché à un acte passe devant A. J. Villere, ancien notsire le ser soût 1906. Le dis lot commence à une distance de cent cinquante pieds de la rue Panola et à cent cinquante pieds de la rue Spruce, et mesure alors trente pieds face à la rue Burdette, même largeur sur le derribre, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saiste dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS ENOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER,
Avocats pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,8

AVIS DE SUCCESSIONS

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Partoisse d'Orléans — No. 109,666 — Division D — Attendu que Mime May Albee Lozes, veuve de Henry Puderer, à présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des littres d'administration dans la succession de Henry Puderer, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cels peut concerner d'autre à déduire dans les dix jours les relieus pour lesquelles il ne serait pas sers droit à la dite pétition.

Par erdre de la Cour.

THOMAS CONNELL. Greffier.
G. G. KRONENBERGER, Avoeat.

2712-14 rue SL-Thomas, un cottage flouble.

511-13-15-17 avenue Washington, 2 cottages doubles.

Ainsi que: 560 acres de terre à Livingston et Tangipahoa.

Aux enchères, EUDI, 15 OCTOBRE, à MIDI, a la Bourse des Propriétés.

Foncières, No. 311 rue Baronne. Par Leonard L. Stern. encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci dessus indiquée, en vertu d'un jugement rendu le 4 septembre 1914 et le jugement signé le 11 septembre 1914 par l'Hon. Geo. H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Parofèsse d'Orléans, Division ".E" dans la gause ci-dessus intitulée, la propriété guivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliora-

gause ci-dessus infitutee, la proprete guivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble vavec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situé en l'îlet borné par les rues Annonciation (anclennement Jersey), Deuxième, Troisième et Laurel désigné comme lot No. 4 sur un plan dréssé par Hugh Grant, daté du 24 juin 1845. No. 69 du livre de plans de J. B. Marks, ancien notaire, en cette ville. Lequel dit lot mesure 30' face à la Deuxième rue par 92' et 3'' en profondeur entre lignes parallèles et est situé dans le Quatrième District de Deuxième rue par 92' et 3'' en profon-deur entre lignes parallèles et est situé dans le Quatrième District de cette ville. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de la Succession de Maîtresse Julia Mol-lière par un acte devant Andrew Hero. Jr. Notaire daté du 27 juillet 1882 et en-

ilière par un acte devant Andrew Hero.

Jr. Notaire daté du 27 juillet 1832 et enregistré en C. O. B. 116 folio 461. La
propriété est connue comme No. 816
rue Deuxième et consiste d'un cottage
simple. toit en ardoises avec une galgerie de face 4 chambres, etc., et se
loue pour \$10 par mois.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits,
voies, privilèges, qui en quelque sorie
y appartinnent, situés dans le Quatrième District (ancienne ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson) de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orleans, cans
eet Etat, en l'ilet No. 10 borné par les
rues Quatrièmee, Rousseau, Washingiet 2 sur un plan spécial du même et
autres lois, attaché à un acte de vente
de B. F. French à William J. Boyce
passé devant H. B. Cenas, notaire le
4 juin 1840, d'après lequel plan les dits
lots mesurent chaque 25' face à la
rue Quatrième par 115' de profondeur
entre lignes parallèles, en mesure
américaine. Le lot No. 1 étam un loi
de coin et formant l'angle des rues
Quatrième et 712-14 rue St.-Tho-

l'adjudication. LEONARD L. STERN, Encanteur.

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur du Sixié-me District.

ANNONCE JUDICATRE.

De Propriété Améliorée

Avec à peu près 160 pieds de facade sur l'Avenue Leake Faisant face aux voies ferrées de l'illi-

priété suivante décrite à savoir:
Six lots de terre, avec améliorations, situé dans le Septième District de cette ville, en l'îtet No. 52, borné par l'avenue Leake, et les rues Short, Pearl et Husso, désignés d'après un plan imprimé en bleu par C. Milo Willams, D. C. S., fer juin 1890, attaché à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 31 décembre 1907, comme fots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, et mesurent comme suit: Lots Nos. 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chaque trente pieds face sur

lant vers la rue Short de dix-sept pleds

de meubles de maison assortis, Etc. Edgar H. Farrar, Administrateur Sue-cession de Anna H. Richardson, vs. Katle Harwood.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Pal'Orléans, dans l'affaire ci-dessus inti-

ANNONCES JUDICIAIRES No. 100,657 — Cour Civile de District -

Pascoe, avocal, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents et